



Procès-verbal de L'assemblée générale École St-André

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SAINT-ANDRÉ**

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le
24 septembre 2018, à 19 h 30, au salon du personnel de l'école St-André.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Ghislain Morin, président du conseil d'établissement, Steve Pelletier, Marie-Josée Legault, Caroline Aubuchon, Simon Duranleau, Anick Arpin, Mélissa Bernard, Chantal Mercier, Jessica Simard, Laura Ashley Douesnard, Véronique Feeley, Aline Levasseur, Éric Gignac et Myriam Desjardins.

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Louis Denicourt, directeur
Marc Gagnon, commissaire

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président du CÉ et le directeur accueillent les parents d'un mot de bienvenue.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Steve Pelletier, parent, et appuyé par Madame Caroline Aubuchon que l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

3. ÉLECTION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Steve Pelletier, parent, et appuyé par Madame Caroline Aubuchon d'élire à la présidence Monsieur Ghislain Morin.

Adopté à l'unanimité



4. **NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE**

Il est proposé par Madame Chantal Mercier et appuyé Madame Véronique Feeley de nommer Monsieur Steve Pelletier comme secrétaire. Étant donné qu'il devra s'absenter, Monsieur Louis Denicourt prendra les notes.

Adopté à l'unanimité

5. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 JUIN 2018**

Il est proposé par Monsieur Steve Pelletier et appuyé par Madame Caroline Aubuchon d'approuver le procès-verbal du 11 juin 2018 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

6. **ÉLABORATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL**

Il est proposé par Monsieur Steve Pelletier et appuyé par Madame Véronique Feeley que les rencontres du CÉ soient les troisièmes lundis du mois : 15 octobre, 19 novembre, 3 décembre, 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 13 mai et 10 juin.

Adopté à l'unanimité

7. **PARTICIPATION DES COMMISSAIRES AUX SÉANCES**

Il est proposé par Monsieur Steve Pelletier et appuyé par Madame Caroline Aubuchon que le commissaire Monsieur Marc Gagnon ne participe pas à nos rencontres.

Adopté à la majorité

8. **DÉNONCIATION D'INTÉRÊT**

Les parents doivent remplir les formulaires de dénonciation d'intérêt. Le président et le représentant au comité des parents ont également des documents à remplir.

9. **OFFRE D'ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Monsieur Louis Denicourt nous explique les différentes activités culturelles et sportives pour les maternelles à la cinquième année. Il propose que les activités sportives soient gratuites et financées par le Marchethon, et que les activités culturelles soient facturées aux parents. Une lettre explicative informera les parents sur l'importance du financement du Marchethon. Également, une contribution volontaire pour les différentes activités telles que : Halloween, fin d'année, et autres sera demandée aux parents.

Adopté à l'unanimité



10. CANEVAS DE COURS

Monsieur Louis Denicourt nous informe que les contenus suivants seront faits en classe selon les canevas du ministère.

10.1 : Éducation à la sexualité

10.2 : Orientation scolaire et professionnelle

11. CORRESPONDANCE

Tirelires pour l'Halloween de Leucan : le conseil d'établissement ne veut pas participer à l'activité de financement.

12. AUTRES

Monsieur Louis Denicourt informe qu'il y a 433 élèves dans l'école, soit 19 classes. Nous avons 2 classes de moins que l'an dernier, mais le nombre d'élèves est presque demeuré le même, soit 15 de moins. De plus, tous les niveaux sont complets. Nous avons procédé à 3 transferts en 1^{ère} et en 6^{ième} et nous avons accepté 3 élèves en 4^{ième} et un élève en 5^{ième}.

Monsieur Pelletier informe les membres que le dossier des secteurs scolaires sera un dossier majeur cette année.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Véronique Feeley et appuyé par Madame Caroline Aubuchon de levée l'assemblée à 21 h 35.

Adopté à l'unanimité

Présidente d'assemblée

Directeur